

***Les Possibles* — No. 02 Hiver 2013-2014**

La dissuasion par la noyade : l'Europe forteresse et ses cimetières marins

vendredi 21 février 2014, par Vicky Skoumbi

« La garde de frontières ne peut pas se faire sans pertes et pour que je me fasse bien comprendre, elle ne peut pas se faire sans qu'il y ait de morts. »

Thanassis Plevris, conseiller du ministère grec de la Santé, cadre du parti Nouvelle Démocratie

« Cela a été la pire image de ma vie. J'ai vu mon bébé se noyer et il me regardait. Il continuait à me regarder jusqu'à ce qu'il disparaisse dans l'eau. »

Ehsanullah Safi, réfugié afghan, rescapé du naufrage du 19/1/14 à Farmakonisi

En novembre 2012 déjà, Giusi Nicolini, la maire de Lampedusa, avait lancé ce terrible appel : « Je suis scandalisée par le silence de l'Europe, qui vient de recevoir le prix Nobel de la paix, face à une tragédie qui fait des milliers de victimes, atteignant les chiffres d'une véritable guerre (...) Quand on sait que pour ces personnes, la traversée en bateau est la dernière lueur d'espoir, alors je dis que leur mort est une honte et un déshonneur pour l'Europe. » La même se disait « de plus en plus convaincue que la politique d'immigration européenne considère ce bilan de vies humaines comme un moyen de modération du flux migratoire, sinon comme moyen de dissuasion » [1]. La preuve incontestable du bien-fondé de cette hypothèse sinistre fut apportée la nuit du 19 au 20 janvier dernier en mer Egée, avec la noyade des douze femmes et enfants tout près de la côte grecque, à Farmakonisi.

Douze de plus, douze de moins, avec le nombre de cadavres qui jonchent déjà les cimetières marins aux bords du territoire européen, cela ne change pas grand-chose, direz-vous. Dans la sinistre comptabilité de noyés – 136 selon l'estimation la plus basse depuis août 2012 seulement en mer Egée –, le chiffre 12 n'a pas de quoi réveiller les consciences et susciter un tollé. Sauf qu'ici, avec le naufrage à Farmakonisi en Grèce, nous avons la preuve irréfutable d'une stratégie délibérément criminelle : la dissuasion par la noyade. Car il ne s'agit nullement d'un fâcheux accident de plus, dû aux prises de risques inconsidérées de passeurs. À Farmakonisi, les douze femmes et enfants qui ont péri en mer ne furent point les victimes d'un naufrage dû aux intempéries ou aux avaries mécaniques ; leur mort a été délibérément causée par le comportement criminel de la garde côtière grecque qui, après les avoir remorqués à très grande vitesse vers la Turquie, leur a refusé tout secours une fois leur embarcation renversée.

Les manœuvres de la police portuaire laissent peu de doutes sur leur intention ; Les témoignages de survivants sont accablants sur ce point. La vedette des garde-côtes effectuait à vitesse accélérée des zigzags qui ont failli faire chavirer le petit bateau de pêche qu'ils remorquaient et, à partir du moment où l'eau a commencé à entrer dans celui-ci, ils ont redoublé leur vitesse malgré l'appel aux secours des réfugiés. Impassibles aux cris de femmes qui brandissaient leur bébé au-dessus de leur tête pour leur faire comprendre qu'il y avait des bébés à bord, ils ont continué leur course folle jusqu'à ce que le bateau coule. Non

seulement ils n'ont pas porté secours aux naufragés, mais ils ont essayé par tous les moyens d'empêcher les survivants de monter à bord de leur vedette. Lorsque ceux-ci s'agrippaient à la navette, les garde-côtes essayaient à coups de pied de leur faire lâcher prise. Ils ont même réussi à empêcher un homme qui tendait un bâton de bois à une femme en train de se noyer de la secourir. Si, aujourd'hui, il y a de survivants pour témoigner de cet acte criminel, c'est très probablement dû au fait que le moteur de la vedette a pris feu et que les garde-côtes ont été obligés de s'occuper de l'extinction de l'incendie ; c'est justement ce moment d'inattention qui a donné l'occasion aux naufragés de monter à bord.

La nuit du 19 à 20 janvier à Farmakonisi, à quelques kilomètres de la côte turque, un nouveau seuil de l'intolérable fut franchi. Jusqu'à maintenant nous savions que le traitement militaire-sécuritaire de la question migratoire condamnait les migrants qui essayaient de passer les frontières à une non-vie aux bords du territoire européen. Mais, dans sa guerre contre ces derniers, l'Europe « ne tue pas ; elle abandonne à la mort » [2], c'est du moins ce qu'on pouvait croire. Avec Farmakonisi nous avons la preuve que le tout sécuritaire européen est passé à la vitesse supérieure : il ne se limite plus à la non-assistance à personnes en danger, mais fait appel à des moyens plus directs de mises à mort. Ce qui s'est passé là ne relève pas d'un crime perpétré contre des personnes vulnérables, mais, par certains aspects, s'apparente à un crime contre l'humanité. Lorsque des garde-côtes armés et équipés, c'est-à-dire des personnes exerçant

l'autorité, envoient au fond de la mer des enfants et des femmes coupables d'être des réfugiés extra-européens, la notion même de l'humanité est bafouée. Et nous sommes tous et toutes atteints dans notre dignité d'être humains. C'est justement cela qui a permis à la maire de Lampedusa de dénoncer un « holocauste moderne en Méditerranée » [3]. Bien entendu, Giusi Nicolini se réfère également ici au grand nombre de personnes vulnérables mortes en cherchant la protection humanitaire et l'asile, une hécatombe provoquée par la politique officielle de l'Europe telle qu'elle est mise en place par ses institutions ainsi que par les mécanismes étatiques qui en assurent l'exécution [4].

En effet, on pourrait difficilement mettre ce comportement criminel sur le compte d'une bavure d'individus sans scrupules. Car, depuis des années, des organismes internationaux comme Pro Asyl et Amnesty International dénoncent une politique systématique de refoulement collectif et sans distinction aux frontières marines et terrestres de la Grèce avec la Turquie [5], pratique qui viole frontalement la Convention de 1951 de Genève sur l'asile. Il s'agit de ce qu'on appelle les *push-back operations*, c'est-à-dire des opérations complètement illégales au regard du droit international pour les réfugiés. Que ce comportement criminel ne soit pas l'exception, mais plutôt la règle, est démontré par un documentaire de la *Deutsche Welle*, tourné en 2013, où l'on voit la garde côtière grecque menacer de mort, armes en main, les migrants interceptés. À un autre moment, sur la même vidéo, on aperçoit les garde-côtes tirer sur le moteur du bateau de migrants en poussant de cris triomphants « Tu les as eus, tu les as eus ! ("tu les as baisés" en traduction littérale) ». Lorsque les garde-côtes montent sur le bateau « suspect », ils distribuent généreusement aux alentours de coups de poing et de pied [6].

Tout cela n'est pas juste une dérive vers la barbarie des garde-côtes de leur propre initiative ; non pas qu'eux-mêmes soient exempts de responsabilités, loin de là. Mais il ne faut surtout pas négliger le fait qu'ils exécutent des ordres de leurs supérieurs, lesquels ne font que donner corps à la politique gouvernementale. Dans la vidéo de *Deutsche Welle*, l'officier de la police portuaire interviewé dit clairement que la garde côtière ne fait qu'exécuter des ordres qui viennent du pouvoir politique. Et, pour ne pas laisser planer le moindre doute, Antonis Samaras en personne, Premier ministre grec en exercice, s'est vanté, lors du récent débat sur le budget 2014, d'avoir placé en position prioritaire à l'agenda des institutions européennes l'immigration « clandestine » et d'avoir su imposer de méthodes jusqu'à alors inacceptables. « Et je vous rappelle qu'il y a peu de temps où on n'osait pas, dans les institutions européennes, parler d'immigration clandestine ! Maintenant, avec les autres pays du sud méditerranéen nous avons su l'imposer en priorité dans l'agenda européen. Qui plus est, avec des tactiques de "dissuasion" qui jusqu'alors étaient interdites ».

Après le tollé suscité par le naufrage de Farmakonisi, le ministre grec de la Marine marchande, Miltiadis Varvitsiotis, irrité par les critiques du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muiznieks, qui dénonçait un « acte probable

d'expulsion collective ayant échoué », avait affirmé que « Muiznieks et certains autres veulent créer un scandale politique en Grèce » [7]. Le ministre a démenti en bloc les témoignages de survivants en assurant que la garde côtière avait fait de son mieux pour sauver le plus grand nombre de personnes, compte tenu des conditions de navigation difficiles. Mais il avait ajouté : « Personne ne veut ouvrir en grand les portes et octroyer l'asile à tous les immigrants qui se présentent dans ce pays. » À nous de comprendre comment le verrouillage des portes d'entrée s'effectue et à quel prix. Le ministre, anticipant notre perplexité, avait déjà déclaré à la chaîne grecque Alpha : « La première chose que nous faisons est de demander aux forces turques de venir les (les migrants et autres réfugiés) récupérer. Si ils n'ont pas passé les frontières, nous cherchons d'une façon ou d'une autre un moyen de les réintroduire du côté turc », ce qui revient à un aveu public des refoulements massifs à la frontière [8]. Enfin, ce n'est qu'après les appels insistants des organismes internationaux pour une enquête indépendante, qui fera la lumière sur les conditions du naufrage, qu'une enquête a été ouverte par le Parquet du Pirée. Mais, comme on l'a déjà vu, les témoignages de survivants laissent peu de place au doute quant aux responsabilités pénales des garde-côtes pour avoir délibérément causé la mort de personnes vulnérables. Qui plus est, ils ont sciemment extorqué des fausses dépositions de survivants en leur demandant avec insistance de signer un papier dont le contenu leur restait complètement opaque, car écrit en grec. Ceci étant, peu de doutes subsistent aussi sur les responsabilités à la fois politiques et pénales de leurs supérieurs hiérarchiques et surtout du gouvernement grec lui-même, qui est le donneur d'ordres et qui se hâte à couvrir des telles pratiques. Il est à noter que, juste trois jours après le naufrage de Farmakonisi, l'agence européenne Frontex, dans un rapport bourré d'erreurs, s'est précipitée pour dédouaner d'avance la police côtière grecque de toute responsabilité, et ceci bien avant l'ouverture de toute enquête. Comme quoi la solidarité des gardiens de l'Europe forteresse joue à fond lorsqu'il s'agit de couvrir des opérations criminelles qu'ils mènent de concert.

Lampedusa et Farmakonisi ne sont point des « tragédies » à déplorer, mais les conséquences logiques d'une stratégie qui fait fi de droits humains, voire du droit à la vie, afin de préserver le territoire européen de flux migratoires censés menacer celui-ci d'invasion.

Or, nous savons que ce crime ne serait pas l'apanage d'une barbarie spécifiquement grecque qui entacherait la civilisation européenne et ses très hautes valeurs humanitaires. Farmakonisi est bien plutôt le point d'orgue d'une politique européenne globale. Doit-on rappeler ici qu'une loi italienne contre l'immigration illégale interdit aux pêcheurs de prêter main-forte aux « clandestins » en danger, sous peine d'amendes et de saisie de leurs bateaux ? Que des embarcations en détresse ont été laissées à la dérive au large de la Libye pendant deux semaines en mars 2011, sous les yeux indifférents de bateaux de l'OTAN ? Et que le refoulement massif sans examen de cas par cas est pratiqué non seulement par la Grèce, mais aussi par Malte et l'Italie ? Que cette pratique de refoulement à la frontière, qui interdit tout passage aux potentiels demandeurs

d'asile, loin d'être le monopole de la police portuaire grecque, est la tâche sinon officielle, du moins officieuse, de Frontex, l'agence européenne pour la gestion de frontières externes de l'UE ? Et que le « Guantanamo-style » [9] camp d'Amygdaleza, aux alentours d'Athènes, où les migrants sans titre de séjour peuvent être enfermés pour dix-huit mois, côtoie celui de Mineo, à Catane, où quatre mille personnes sont entassées dans des conditions dégradantes [10] ? Enfin, que ces véritables prisons pour détenus sans procès ni jugement, sans accès aux droits les plus élémentaires de prisonniers, sont financées par l'Union européenne ?

Focalisons-nous un instant sur le rôle très controversée de Frontex. Tout d'abord la multiplication des patrouilles aux frontières, et plus généralement la surveillance accrue des celles-ci par une armée européenne équipée d'avions, hélicoptères, navires et moyens techniques à la pointe de la technologie – car Frontex est tout cela – n'a pour résultat que la multiplication respective de noyades et d'autres types de morts violentes de candidats à l'immigration. Ceci pour deux raisons essentielles.

Premièrement, les migrants sont obligés de tenter un passage dans des conditions météorologiques de plus en plus difficiles, afin d'éviter justement d'être repérés par les patrouilles en question. Entreprendre la traversée maritime par gros temps, sur une embarcation de fortune, augmente inévitablement le risque d'un « accident ». Deuxièmement, lorsqu'à force de moyens techniques et d'effectifs déployés une voie de passage ferme, elle est automatiquement déplacée vers un itinéraire encore plus dangereux. Bref, la surveillance accrue des frontières par des moyens militaires entraîne une augmentation exponentielle des risques auxquels les migrants s'exposent avec un accroissement du nombre de morts. Les milices d'anges gardiens qui sont censés assurer la protection de l'espace européen des dangereux « envahisseurs » ont « les mains sales » [11].

Frontex a activement coopéré à l'enfermement des migrants dans les camps d'Evros, à la frontière gréco-turque du Nord, où ils sont détenus dans des conditions inhumaines et dégradantes ; elle continue à travailler actuellement main dans la main avec la police portuaire grecque en lui signalant tous les bateaux suspects, de sorte que celle-ci puisse mener à bien les refoulements massifs vers la Turquie. On voudrait croire que ces refoulements sauvent au moins des vies, ce qui n'est hélas pas forcément le cas. Voyons cela d'un peu plus près : Olivier Clochard, cofondateur de l'observatoire des frontières Migreurop (réseau européen et africain de militants et chercheurs), y répond par des chiffres, ceux d'Eurostat : « Frontex demande un renforcement de ses moyens, mais les résultats ne sont pas là. En 2005, année de la création de Frontex, il y a eu 922 morts aux frontières. En 2007, alors que sont créées les unités spéciales, les 'Rabbits', et que le budget de l'agence augmente, il y a 1786 morts. En 2009, l'organisation a établi des accords bilatéraux avec l'ex-dictateur libyen, Mouammar Kadhafi, pour constituer des patrouilles conjointes avec les garde-côtes libyens, et il y a encore eu 1500 morts aux frontières européennes. » [12]

Parallèlement, la politique d'externalisation des centres de détention pour migrants bat son plein. « Aux portes de l'Union européenne, des camps maintiennent sur place des candidats irréguliers au passage des frontières et des morts s'accumulent en mer Méditerranée, tandis que les pays riverains sont mis à contribution par des accords bilatéraux et de réadmission dans cette vaste opération de contrôle, de dissuasion et de répression [13]. »

Assez donc de ce double langage de l'Europe, qui d'un côté s'insurge et dénonce les violations de droits de l'homme par les garde-frontières et les forces de l'ordre grecques, et de l'autre finance des véritables camps de concentration où un migrant, un demandeur d'asile et même un mineur non accompagné peuvent être détenus pour une durée de dix-huit mois dans des conditions dégradantes et sans passer devant un juge. Assez de cris de consternation de vierges effarouchées devant Lampedusa et Farmakonisi : ces deux drames ne sont que les miroirs grossissants qui révèlent au grand jour le prix à payer pour la construction d'une Europe forteresse. Car le fin mot de la politique migratoire européenne a été parfaitement résumé par le chef de la police grecque, Nikos Papagianopoulos, lorsque pendant une allocution aux officiers il sommat ceux-ci de « leur rendre [aux migrants] la vie invivable » ! C'est justement cette ligne politique-là qui se traduit par l'impunité la plus complète des garde-côtes pour séquestrations, viols, tortures, non-assistance à personnes en danger, voire pour des sabotages délibérés des embarcations des migrants.

Une forteresse de plus en plus dépeuplée ? Pour quoi faire ?

Une question légitime s'impose à ce point. Comment comprendre une telle chasse à l'homme contre les migrants au moment où la vieille Europe, frappée d'une crise démographique sans précédent, a et aura de plus en plus besoin de migrants, de millions de migrants pour pouvoir survivre ? Qui payera nos retraites, qui pourra s'occuper de nos vieux et de nos malades, avec une baisse de natalité sans précédent ? Et dans ce cadre, comment comprendre la véritable guerre contre les « clandestins », menée avec des vrais moyens militaires ? Un rapport de la Fondation Schumann, écrit par Catherine Wihtol de Wenden [14], pointait, depuis 2008 déjà, qu'à l'horizon de 2030, « en Europe et au Japon, le nombre des inactifs dépassera celui des actifs », avec toutes les conséquences qu'un tel déséquilibre ne manquerait pas d'avoir sur le plan social, sociétal et économique. À quelle rationalité obéit donc une telle stratégie ? La question est d'autant plus légitime que nous savons parfaitement que, par la politique des murs et des refoulements massifs, on n'obtient pas les résultats escomptés. Elle s'avère d'une efficacité limitée et provisoire, jusqu'à ce que s'ouvre une autre voie de passage. Même la macabre dissuasion par la noyade peut à terme s'avérer contreproductive.

Comme l'a très justement pointé Giusi Nicolini, « il ne sert à rien

de dépenser tout cet argent pour Frontex pour surveiller nos frontières. Il faut leur expliquer [aux électeurs] que les personnes qui arrivent à Lampedusa, ces mères, ces enfants, viennent parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement. Ils préféreraient rester dans leur pays s'ils le pouvaient. » [15] Elles viennent et continueront à venir au risque de leur vie car ils n'ont pas le choix. « Ces voyages ont des raisons graves, profondes, qui exigent un changement de cap important dans les politiques économiques et les politiques de coopération. Tant que nous n'aurons pas changé de modèle de développement, tant qu'une partie du monde restera pauvre, exploitée et déchirée par les guerres, ces personnes chercheront ailleurs une vie meilleure. » [16]. Ceci n'est un secret pour personne, encore moins pour nos dirigeants. Alors, pourquoi poursuit-on une politique sécuritaire criminelle qui fait des milliers de morts sans pour autant arrêter les flux migratoires qu'elle est censée endiguer ?

La première réponse qui s'impose avec la force de l'évidence est la finalité idéologique de la création d'un ennemi intérieur à surveiller de près et un ennemi (semblable, sinon le même) *ante portas* à pourchasser sans pitié. Benjamin Abtan, président du Mouvement antiraciste européen (EGAM), y voit le signe d'une victoire idéologique de l'extrême droite, qui aurait réussi à imposer comme position politique culturellement dominante en Europe la défiance vis-à-vis de l'immigration, voire le rejet de l'immigré et la criminalisation de l'étranger « clandestin ». De « nombreux partis d'extrême droite ont utilisé la stigmatisation des immigrés comme discours social structurant et ont pu ainsi graduellement imposer leurs vues. Les conséquences de cette victoire idéologique de l'extrême droite se font sentir durement : moins de droits sociaux pour tous, et plus de violences et de meurtres racistes, comme en Grèce. » [17]

Cette tactique s'intègre à une tendance plus ample à la « racialisation des rapports sociaux » dont parle Eric Fassin, qui vient occulter les vraies oppositions qui sont à l'œuvre dans les sociétés occidentales. La criminalisation de la migration est le pendant idéologique de l'enfermement des migrants dans des zones extraterritoriales (situées au bord mais aussi au cœur de la société) qui sont soustraites à la juridiction nationale. Ce traitement militaro-sécuritaire de la question migratoire est le domaine par excellence où s'exerce aujourd'hui la souveraineté nationale, au moment où la souveraineté monétaire et économique est en vrai recul en Europe. « Avec le tournant anti-universaliste des États européens, les gouvernements nationaux semblent avoir trouvé tout le fondement de leur légitimité [...] dans la "protection" des populations contre les effets néfastes de cette mondialisation » [18], une protection qui se résumerait à la lutte par tous les moyens contre l'immigration clandestine et les menaces qu'elle serait censée représenter.

En deuxième lieu, vient la nécessité d'une stratégie globale de gestion des populations en temps de crise, qui consiste à multiplier les diverses formes d'exclusion et à instaurer des véritables zones de non-droit au bord de la société, mais aussi en son sein. Car les exclusions se multiplient en cercles concentriques qui parfois se recoupent et d'autres fois s'opposent : les exclus enfermés hors les frontières entourent

ceux enfermés dans les centres de détention, lesquels sont entourés par des autochtones en déshérence, les nouveaux parias qui errent aux marges de la société dont ils se sont fait éjecter par la logique impitoyable du marché. Il s'agit de terroriser les couches populaires par la diversification et l'interconnexion des modes d'exclusion qui, à terme, n'épargneraient personne, sauf les plus fortunés. En légitimant la violation systématique de droits, en créant une sous-humanité dont le droit à la vie même est contesté, la voie est ouverte à la généralisation de la suspension de l'État de droit pour tous et à l'instauration d'un état d'exception permanent. Le tout sécuritaire face aux flux migratoires est partie intégrante d'une stratégie biopolitique qui érige la peur en pierre angulaire de la gestion politique de populations. Pour ce faire, il faut instituer un dispositif de double exclusion à forte valeur d'exemplarité : d'une part celui qui refoule aux frontières et entasse à des « hors-lieux », et d'autre part celui qui crée des zones d'extraterritorialité au sein de la société c'est-à-dire à des lieux de mise à l'écart. Bref, une exclusion externe qui maintient les indésirables au dehors dans des camps externalisés, d'une exclusion interne [19], qui impose aux migrants « irréguliers » un régime d'exception destiné à les soustraire à la fois aux juridictions nationale et internationale.

En effet, nous ne saurions saisir les enjeux de la politique migratoire européenne criminelle – car, entre autres, le refus d'accueillir les réfugiés syriens sur son sol revient à une condamnation à mort – sans l'associer au destin que réserve l'Europe aux populations considérées comme « superflues ». Dans une analyse percutante dont la justesse est de plus en plus vérifiée par les faits, Dimitris Vergetis avait démontré comment dans le cadre de l'offensive ultralibérale se dessine « une nouvelle biopolitique de l'espèce... chargée d'assainir le corps social de toutes les existences parasites ». Et Vergetis d'ajouter : « Ce qui est à l'ordre du jour n'est pas assimilable à une simple rationalisation comptable des dépenses de santé, ni au simple démantèlement des dispositifs de protection sociale. À travers une gestion comptable orientée du dispositif du biopouvoir, on procède à la redéfinition de ses fonctions et à la réassignation de ses missions. Mais il faut saisir que les gains obtenus se capitalisent sur deux tableaux : réduction des dépenses inutiles et éradication indirecte des populations indésirables. L'ultralibéralisme avance d'un pas décidé. Dans son passage à l'acte criminel, il manifeste sa résolution de planifier l'élimination lente, discrète et politiquement correcte des populations superflues dont l'existence plombe les comptes sociaux et empêche les économies occidentales de booster leur compétitivité. Évalués à l'aune utilitaire de l'ultralibéralisme, les retraités, les chômeurs difficilement recyclables, les non-productifs, ceux qui sont stigmatisés comme « malades mentaux », les handicapés, les malades chroniques, les immigrés exténués par les persécutions, des segments de la jeunesse non qualifiée, etc., ne représentent plus des populations intégrables au jeu social mais des hétérogénéités parasites dont l'existence contrevient au cadre idéal de reproduction du capital et de maximisation du profit. Fatalement, un sort funeste est réservé à ces existences encombrantes auxquelles le

capitalisme ultralibéral assigne un statut de populations superflues. Leur élimination s'impose. Il y va de la santé du capitalisme. » [20]

Troisièmement, cette guerre faite aux dangereux « envahisseurs » sert des fins carrément économiques. La création d'une masse corvéable à merci, dont l'existence-même est frappée de clandestinité, fournit une main-d'œuvre exploitable à des prix qui défient toute concurrence. Il va de soi que la présence d'une réserve de travailleurs privés de tout droit opère comme un vecteur de dumping social. C'est-à-dire que, parallèlement à la délocalisation vers les pays de l'Est et de l'Asie, on aurait le loisir de délocaliser sur place en créant des zones où les conditions de travail s'apparentent à celles qui règnent en Chine, (où les heures de travail peuvent dépasser les 14 par jour, où le versement ou pas des salaires, qui de tout façon suffisent à peine pour couvrir les besoins les plus élémentaires, est laissé au gré de l'employeur). Ainsi, l'ultralibéralisme qui sévit actuellement dans l'UE réussit à « délocaliser » le modèle chinois en Europe. Prenons un exemple parlant de la façon dont la présence des étrangers sans droits sur le sol d'un pays peut être malicieusement employée pour imposer la surexploitation généralisée et la flexi-précarité pour tous. En Grèce, le parti nazi Aube Dorée a offert à des Grecs déshérités ses services d'agence pour l'emploi en les faisant embaucher à la place des immigrés, pour des salaires de 15 à 18 euros par jour et sans sécurité sociale, le tout avec frais de commission à son profit. Ainsi la « cause nationale » de purification ethnique de l'emploi s'avère une manne pour ceux qui savent en bénéficier.

Au même moment, toujours en Grèce, des grands exploitants agricoles ont pu avoir accès à une main-d'œuvre quasi gratuite dans des camps de détention régionaux où ils ont le droit de choisir à leur aise les travailleurs saisonniers parmi les « clandestins » détenus. Le tout en pleine légalité, car couvert par l'article 37 de la loi 3907/2011, qui stipule que les détenus en attente d'expulsion peuvent être employés comme salariés, à des prix qui défient toute concurrence et, cela va de soi, privés de tout droit salarial. Comme quoi il faudrait une fois pour toutes se décider d'appeler les camps de rétention sur le territoire grec par leurs vrais noms, à savoir camps de concentration. En tout cas la ressemblance entre les deux est frappante.

Mais la dimension économique ne se limite pas à l'exploitation des « clandestins », détenus ou en liberté, une liberté qui ressemble fort à une libération provisoire. Elle comporte également un autre aspect, trop souvent négligé : celui du marché très lucratif des camps et centres de détention. Ici aussi règne la règle d'or du fameux partenariat public-privé, où l'État est appelé à financer les entreprises privées qui prennent en charge la construction, le gardiennage et l'approvisionnement de camps. L'UE, entre 2007 et 2013, a dépensé 4 milliards pour la « solidarité et la gestion de flux migratoires ». Sauf que cela a fini par financer des centres qui n'offrent comme accueil que la détention surveillée pouvant se prolonger jusqu'à dix-huit mois, dans des conditions terrifiantes.

Mais, même lorsqu'ils sont en liberté, les migrants avec ou sans

papiers vivent dans la misère la plus totale, étant dans l'incapacité de défendre leurs droits élémentaires. L'exemple le plus flagrant de la surexploitation et des violences patronales contre les étrangers est l'épisode sinistre d'avril dernier à Manolada, où 200 travailleurs saisonniers se sont fait tirer dessus à balles réelles par les contremaîtres d'un grand producteur de fraises, lorsqu'ils ont osé revendiquer leurs impayés [21]. Les saisonniers, dont la plupart étaient originaires du Bangladesh, vivaient dans des conditions indignes, même pour des animaux, sous des bâches récupérés de serres de fraise ; ils réclamaient leur paye et notamment des arriérés de six mois. La fusillade a fait plusieurs blessés dont au moins sept graves. Cela revient à dire que lorsque les migrants ne sont pas enfermés dans des camps de détention, ils sont souvent réduits à vivre dans des camps à l'air libre où règne la terreur, où ils sont quotidiennement exposés aux violences d'Aube Dorée qui les persécute, les agresse, les pille et les tue en toute impunité et avec la complicité passive ou active de la police et de la justice grecques [22]. Il est également à noter que les enfants de parents étrangers nés en Grèce sont considérés comme des étrangers ayant besoin d'un permis de séjour pour continuer à vivre dans le pays où ils ont vu le jour. Actuellement, avec le droit du sang qui prévaut en Grèce, il n'y a pratiquement aucune possibilité juridique d'obtention de la nationalité pour la deuxième génération d'immigrés, ceux-ci étant traités comme des étrangers dans leur propre pays et confinés dans des ghettos aux marges de la société.

Enfin, la politique européenne d'appauvrissement systématique du Sud et de création d'armées de chômeurs, sous la férule de la Troïka, génère, entre autres, un bénéfice secondaire non négligeable, à savoir la création de flux migratoires intra-européens. Dans cette nouvelle répartition de la main-d'œuvre, il revient au Sud d'endiguer les flux migratoires de l'Afrique et de l'Asie, tout en fournissant aux pays du Nord en plein déficit démographique, comme l'Allemagne, une immigration très qualifiée. Ainsi, des pays comme la Grèce, l'Italie et l'Espagne seront privés de leur jeunesse diplômée, ce qui ne les empêchera pas de profiter à fond de la zone grise d'une humanité clandestine que forment les migrants extra-européens. Ces derniers sont et seront la main-d'œuvre corvéable et malléable à merci et, en tant que tels, ils sont plus que nécessaires au développement du capitalisme sauvage déchaîné en Europe. Sauf qu'il faudrait les maintenir dans un statut d'exclus de l'humanité, de parias, fraudeurs de l'existence, pour que leur traitement inhumain soit justifié. Ce bannissement de pans entiers de la population mondiale crée les conditions nécessaires pour la mise en place des zones spéciales où ils seront confinés sous la menace d'une expulsion imminente. Il s'agirait de vraies zones d'économie prioritaire, affranchies de toute contrainte législative, c'est-à-dire des zones où le capitalisme sauvage jouit sans entraves de la pleine et entière liberté d'entreprendre. Nous avons déjà eu un avant-goût de ce que cette dernière signifie avec la construction en temps record des infrastructures des Jeux olympiques d'Athènes, où quelque 130 ouvriers étrangers ont laissé la vie et des centaines d'autres ont été gravement blessés sur l'autel du miracle athénien de

2004.

Car on ne peut pas comprendre autrement cette contradiction qui saute aux yeux : d'une part la nécessité impérieuse pour l'Union européenne d'« importer » quelques millions de migrants d'ici 2020, si du moins elle ne veut pas voir le volume de sa population rétrécir comme peau de chagrin, et d'autre part la véritable guerre menée par les instances européens, à l'aide de Frontex, contre les migrants. Et si finalement l'interdiction de séjour aux étrangers, dont la présence serait le seul moyen de contrecarrer le vieillissement grandissant des populations européennes avec tout ce que cela comporte de coût social, n'était en réalité qu'un moyen d'une efficacité redoutable pour attaquer les droits sociaux, les prestations de la sécurité sociale, repousser l'âge de départ à la retraite et diminuer le montant des pensions ? L'acceptation sur le sol européen des jeunes actifs qui assureraient par leurs cotisations ces acquis ne permettrait pas, en effet, de présenter le démantèlement du système de santé et de l'assurance retraite comme une fatalité imposée par la courbe démographique.

Mais on pourrait nous opposer, avec la hausse du chômage qui atteint des records dans les pays du Sud, qu'il n'y a pas de place pour tout le monde. Sauf que le chômage de masse n'est point une donnée structurelle de l'économie et encore moins une fatalité incontournable. On a su le créer par une politique extrême d'austérité, par la destruction méthodique des emplois, la diminution croissante des dépenses publiques, etc. De même que l'on sait qu'avec la baisse systématique et croissante du pouvoir d'achat des salariés, de plus en plus parmi eux perdront tôt ou tard leur travail. Une hypothèse plausible serait de voir, dans les persécutions contre les étrangers et la construction de l'Europe forteresse, un moyen pour instaurer une situation démographique telle qu'elle justifie l'attaque de tous les acquis sociaux des dernières décennies. Cependant, il ne faudrait pas se laisser leurrer : malgré leurs déclarations idéologiques tonitruantes, les tenants d'une Europe pour les Européens blancs et chrétiens savent tirer le maximum de profit de la présence des étrangers sans papiers. Ils sont suffisamment clairvoyants pour savoir qu'ils n'arrêteront pas les flux migratoires causés par des guerres, des conflits violents, des persécutions politiques, des famines et des catastrophes environnementales. Par ailleurs, ils ne sauraient expulser tout le monde pour une série de raisons dont la première est que la plupart des prétendus clandestins ne sont pas expulsables. Mais, dans le cadre d'une stratégie ultralibérale outrancière, le maintien de couches entières de la population dans le statut de clandestins, leur imposant une existence hors la loi privée de tout droit, constitue, parallèlement à la menace de délocalisation, un vecteur redoutable de dumping social. Ainsi, un patron grec a la liberté de choisir entre des Pakistanais terrorisés par les rafles de la police et les pogroms d'Aube Dorée, et les Grecs chômeurs de longue durée sans indemnité ; qu'il embauche les autochtones au *black* pour une rémunération de « clandestins », ou les migrants dont il pourrait à l'occasion se débarrasser sans leur verser un sou en les dénonçant à la police, il sera toujours gagnant. Donc, la présence au sein d'une société des zones de non-droit est un opérateur de pointe pour

délégitimer les droits sociaux et imposer la dérégulation généralisée du travail et la flexi-précarité pour tous. Et ce fait comporte un bénéfice secondaire supplémentaire : en présentant les migrants en grande vulnérabilité comme cause première de la casse sociale, ceux qui nous gouvernent arrivent à nous dresser les uns contre les autres et à déplacer les lignes de démarcation. Ainsi sont mis à l'abri tous ceux et celles qui tirent grand profit tant de la surexploitation systématique des uns que de la misère extrême des autres.

En conclusion, la chasse à l'homme aux frontières et le maintien *intra-muros* des étrangers dans un état de clandestinité, bref la politique migratoire de l'Europe, est partie intégrante d'une stratégie plus générale de dumping social et de gestion de populations considérées comme superflues. Se dégage une nouvelle répartition mondiale du travail avec externalisation du prolétariat vers d'autres continents, accompagnée d'une prise en otage des migrants qui deviennent les parias du monde, traités aux portes de l'Europe comme une humanité indésirable. Le tableau est complété par la création d'un chômage de masse dans les pays de l'Europe du Sud, qui incite les jeunes diplômés à émigrer vers le Nord, ce qui crée de véritables flux migratoires intra-européens s'adjoignant à d'autres déjà existants de l'est de l'Europe vers l'ouest.

Creuser les inégalités sociales non seulement au sein de chaque société, mais le long d'une ligne de répartition géographique des richesses et des degrés de pauvreté, voici la nouvelle géopolitique de l'Europe et de ses rapports au monde. À vrai dire, pas si nouvelle que cela. Ces inégalités-là ont toujours existé mais dans le cadre des rapports coloniaux et non pas au sein du même bloc dominant. Car, maintenant, la répartition Nord-Sud fera que les chômeurs qualifiés du Sud deviendront les pauvres du Nord tandis que les pauvres du Sud seront les migrants soumis à des conditions d'extrême précarité et vivant sous la menace constante de l'enfermement et/ou de l'expulsion. En même temps, des solutions inédites seront mises en place pour faire face aux besoins de populations problématiques. Par exemple, pour la prise en charge de personnes âgées dépendantes, une pratique qui fait baisser considérablement la note des frais, commence à gagner du terrain en Allemagne. Dans le cadre de l'externalisation généralisée des services, une solution ingénieuse a été trouvée : la délocalisation des vieux vers les pays en voie de développement en Asie ou en Afrique [23] !

Face à cette politique criminelle, il est de notre devoir d'affirmer avec force qu'il n'y a qu'un seul monde. Car, comme le dit Alain Badiou, jusqu'à maintenant la mondialisation a réussi à créer un monde unique d'objets et de marchandises, mais, de celui-ci restent exclus les hommes et les femmes. Face à ce faux monde fait de « murs, de noyades, de guerres, de zones de pillages, de zones qui se protègent contre tout, des zones de misère totale », il revient à nous de créer un seul monde d'humains régi par le principe « de l'égalité d'existence en tout lieu de ce monde unique » [24]. Et celui-ci sera le nôtre.

Frontex, l'armée de l'ombre

L'agence Frontex, raccourci pour « Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne », a été créée en octobre 2004 et est opérationnelle depuis octobre 2005. Son siège se situe à Varsovie. Son rôle essentiel est la chasse aux migrants, en liaison avec les États membres de l'UE, qu'elle aide à « protéger » leurs frontières extérieures. Selon le règlement de 2004 et les divers actes modificatifs, ses tâches sont les suivantes [25] :

- coordonner la coopération opérationnelle entre États membres en matière de gestion des frontières extérieures ;
- mettre au point un modèle d'évaluation commune et intégrée des risques et préparer des analyses des risques générales et spécifiques ;
- prêter assistance aux États membres pour la formation de leurs gardes-frontières en développant des normes communes de formation, en fournissant une formation au niveau européen pour les instructeurs des gardes-frontières nationaux, en organisant des séminaires et en offrant une formation complémentaire aux agents des administrations compétentes ;
- suivre l'évolution de la recherche en matière de contrôle et de surveillance des frontières extérieures ;
- assister les États membres confrontés à une situation exigeant une assistance opérationnelle et technique renforcée à leurs frontières extérieures ;
- fournir aux États membres l'appui nécessaire pour organiser des opérations de retour conjointes. L'Agence peut utiliser les ressources financières de l'Union qui sont

disponibles à cet effet et doit dresser l'inventaire des meilleures pratiques d'éloignement des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier ;

- déployer des [équipes d'intervention rapide aux frontières \(RABIT\)](#) dans les États membres confrontés à des situations urgentes et exceptionnelles résultant, par exemple, d'un afflux massif d'immigrants clandestins.

L'action de l'agence, ayant essentiellement pour but l'externalisation de l'asile, fait l'objet de nombreuses critiques. En 2013, a été lancée la campagne *Frontexit*, portée par des associations, des chercheurs et des individus issus de la société civile du nord et du sud de la Méditerranée, à l'initiative du réseau Migreurop. La campagne Frontexit condamne « une approche exclusivement sécuritaire [qui] oriente les politiques migratoires européennes : délivrance restrictive des visas, construction de murs et de clôtures, contrôle militarisé des frontières et renvoi forcé dans les pays d'origine, sous-traitance du contrôle migratoire à des États peu démocratiques [26]. »

Cette campagne évoque aussi les « zones d'ombre » entourant les pratiques de Frontex : « Avec Frontex, l'Europe déploie donc des moyens disproportionnés pour combattre un ennemi qui n'en est pas un : le migrant. Une des caractéristiques principales de l'agence est le manque de transparence de ses activités. Peu de gens en ont d'ailleurs entendu parler... Quelles garanties l'agence présente-t-elle en termes de respect des droits des migrants lors de ses opérations ? Et qui est responsable en cas d'atteinte aux droits fondamentaux lors des opérations de Frontex : est-ce l'agence, l'État où se déroule l'opération, ou encore l'État dont relèvent les gardes-frontières impliqués [27] ? »

Jean Tosti

Notes

[1] Lire [le cimetière de Lampedusa](#) .

[2] [Non-lieu, non-personnes](#), c'est l'expression qu'emploie Eric Fassin pour parler de la « bio- (ou nécro-) politique » qui traite les migrants comme de non-personnes.

[3] Lire [la maire de Lampedusa dénonce un holocauste moderne en méditerranée](#).

[4] Le nombre exact d'hommes et de femmes qui ont péri aux confins de l'Europe est et restera très probablement inconnu. La plus basse des estimations, qui s'appuie sur un inventaire détaillé, fait état de 17 306 morts. Voir [la liste documentée](#) de 17 306 morts de réfugiés à travers l'Europe-forteresse établi le 1^{er} novembre 2012,

[5] http://www.proasyl.de/en/press/press/news/12_refugees_die_during_alleged_push_back_operation_off_greek_island/

[6] <http://initiativegrecqueaparis.wordpress.com/2014/02/01/des-garde-cotes-grecs-menacent-de-tuer-des-migrants/>

[7] http://www.lemonde.fr/europe/article/2014/01/31/des-migrants-naufrages-accusent-la-grece_4357697_3214.html, et, pour un compte rendu plus détaillé des témoignages des survivants, <http://www.theguardian.com/world/2014/jan/27/greek-boat-tragedy-migrant-survivors-mourn-lost-relatives>

[8] <http://left.gr/news/sygharitiria-gia-tis-apothiseis-sas#sthash.DI3T6anD.dpuf> .

[9] L'hebdomadaire *Newsweek*, dans un reportage en Grèce publié dans le numéro daté de 9-16 septembre 2013, avait qualifié le camp d'Amygdaleza « Guantanamo-style internement camp », p. 28.

[10] <http://www.mediapart.fr/journal/international/251213/la-maire-de-lampedusa-denonce-un-holocauste-moderne-en-mediterranee> .

[11] Frontex fut surnommée à juste titre par Human Rights Watch « les mains sales de l'Europe ». <http://www.hrw.org/fr/news/2011/09/21/ue-l-agence-charge-e-des-fronti-res-expose-les-migrants-des-conditions-abusives> .

[12] http://www.liberation.fr/monde/2013/10/12/frontex-l-opacite-aux-frontieres-de-l-europe_938564. Sur le rôle obscur de Frontex, voir le livre de Claire Rodier, *Xénophobie business*, Paris, La Découverte, 2012, dont des extraits ont été publiés par Mediapart. <http://www.mediapart.fr/journal/international/031012/immigration-frontex-diplomatie-parallele-et-business-opaque> .

[13] <http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/questions-d-europe/qe-111-112-113-fr.pdf> .

[14] Ibid.

[15] <http://www.mediapart.fr/journal/international/251213/la-maire-de-lampedusa-denonce-un-holocauste-moderne-en-mediterranee> ;c'est moi qui souligne.

[16] Ibid.

[17] <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/907010-immigration-en-europe-pourquoi-nous-en-avons-besoin-pour-la-democratie.html>.

[18] Agier Michel « L'encampement du monde », *Plein droit* 3/2011 (n° 90), p. 21-24. URL : www.cairn.info/revue-plein-droit-2011-3-page-21.htm.

[19] Michel Agier parle à ce sujet d'un « exil intérieur ».

[20] <http://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/210213/les-populations-superflues> .

[21] <http://fr.euronews.com/2013/04/18/grece-fusillade-contre-des-travailleurs-agricoles-migrants/> .
<http://www.bastamag.net/En-Grece-les-fraises-se-paient-le-prix-du-sang>.

<http://initiativegrecqueaparis.wordpress.com/2013/04/18/grece-un-superviseur-dune-ferme-tire-sur-ses-employes-bangladais-pres-de-30-blesses-par-oceanos/> .

[22] Que ceux et celles qui croient qu'on a déjà fini avec Aube Dorée parce que quelques-uns de ses leaders sont en prison visionnent cette vidéo où on voit les Sections d'Assaut du parti grec nazi revenir sur la scène du crime à Keratsini pour détruire le panneau à la mémoire de Pavlos Fyssas et attaquer un lieu alternatif autogéré. NB : les exactions de l'Aube Dorée ont été perpétrées sans que ses protagonistes soient le moins du monde inquiétés par la police qui a brillé par son absence. *Last but not least*, la vidéo date du 25 janvier 2014.

<http://lahorde.samizdat.net/2014/01/28/athenes-des-neonazis-attaquent-un-centre-social-video/> .

[23] <http://www.monde-diplomatique.fr/2013/06/HAARHOFF/49160> .

[24] Conférence inédite d'Alain Badiou, prononcée à Athènes le 25 janvier 2014, à l'occasion d'un débat organisé par la revue grecque $\square\square\text{th}\square\square$, la coalition municipale Ville Ouverte et la formation étudiante AREN.

[25] http://europa.eu/legislation_summaries/justice_freedom_security/free_movement_of_persons_asylum_immigration/l33216_fr.htm

[26] Source : <http://www.frontexit.org/fr/a-propos/frontex>.

[27] *Ibid.*